

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mars 2019

La FNATH engage une campagne de prévention des addictions pour les personnes en rupture professionnelle, au chômage ou en arrêt de travail

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministère de la Santé et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), la FNATH engage une campagne de prévention à destination des personnes sans emploi, qu'il s'agisse de personnes au chômage ou en arrêt de travail de longue durée. Des brochures à l'attention des victimes et des personnels en situation d'accueil seront diffusées à l'issue de cette campagne par la FNATH.

Ces périodes sans activité sont susceptibles de provoquer ou de renforcer tous types d'addictions. Il peut s'agir d'une addiction aux médicaments, avec des traitements pris après un accident, de travail ou de la vie courante, ou pour une maladie, d'origine professionnelle ou non. Mais aussi bien d'addictions à d'autres produits tels que le tabac ou l'alcool voire aux jeux vidéo ou d'argent. De telles addictions entraînent de nombreuses difficultés sociales, familiales, sur la santé, et donc rendent un retour à l'emploi encore plus compliqué.

Peu de données et d'information basées sur le vécu de ces personnes sont actuellement disponibles. C'est pourquoi, avec l'aide d'autres acteurs qui interviennent dans le domaine de l'addiction et de l'emploi, la FNATH a mis en place sur son site internet un questionnaire dont l'objectif est d'identifier le lien avec la perte et/ou l'éloignement de leur emploi et leur addiction (<https://www.fnath.org/actualites/la-fnath-met-en-place-une-campagne-de-prevention-des-addictions/>).

Contact Presse :

Richard DANA, 06 25 00 40 94, richard.dana@fnath.com

François VERNY, 01 45 35 00 77, francois.verny@fnath.com

